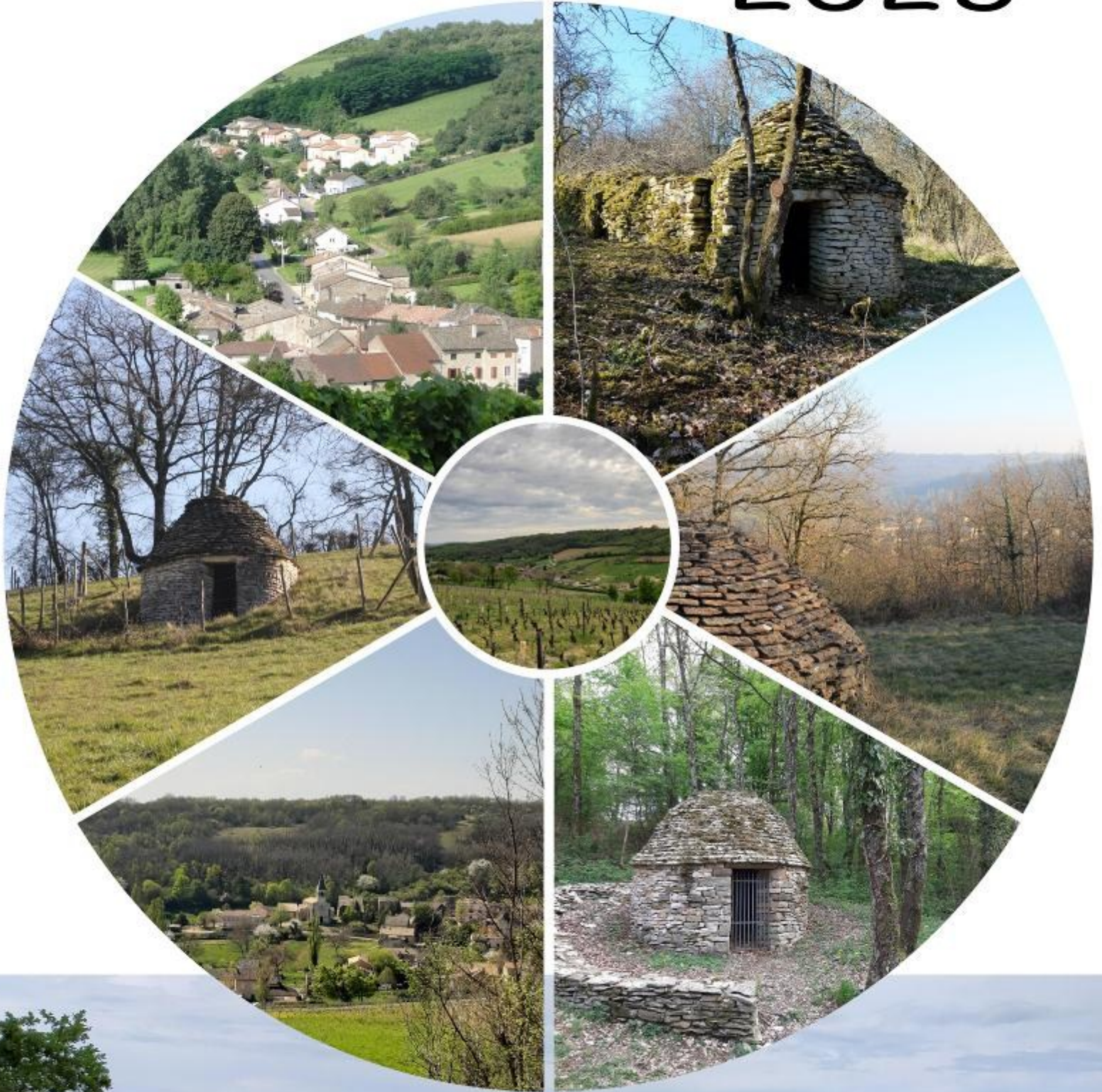
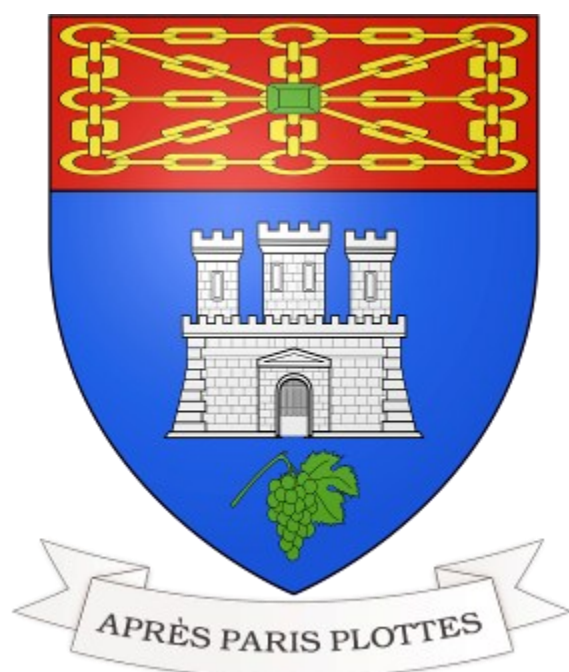


LE PETIT PIOTTAT

2023





BULLETIN MUNICIPAL
Rédaction, Publication : Mairie

SOMMAIRE

Le mot du maire	page 3
Les finances	page 4
La vie de la commune	page 7
Ça s'est passé en 2022	page 10
Environnement-cadre de vie	page 12
Etat civil	page 13
Parole aux associations	page 13
Les joyeux cartables	page 15
Santé-social	page 19
Une page d'histoire	page 20
Infos pratiques	page 21



Le mot du Maire



Chers Piottats

C'est avec gratitude envers vous que je pose ces quelques lignes.

Dans un 1^{er} temps je renouvelle mes vœux de bienvenue aux nouveaux Piottats qui ont fait le choix de poser leurs valises à Piottat. Sept nouvelles maisons sont sorties de terre entre la Vieille Route de Chardonnay, Les Maréchaux, La Bertiaude et en Vaux, et treize entre le lotissement du « Pré de la Grimaury » et le long de la RD56.

Le maire étant le premier maillon de la chaîne sociale, c'est vers lui que les habitants se tournent.

Nous voici presque à mi-mandat, entre le moment où nous avons été élus et aujourd'hui, le monde a changé : pandémie, guerre, séisme, crise économique, réchauffement climatique

Le contexte national en est dégradé. Néanmoins il faut garder le cap Un pilote n'essaie pas d'atterrir . . . , il atterrit ! Certains choix liés à l'inflation nous obligeront sans doute à choisir des priorités. Même si les bonnes nouvelles ou idées ne manquent pas, le cadre du maire reste complexe.

Je vous laisse découvrir à travers les pages de ce « Petit Piottat » la vie de notre village, ses travaux, son commerce, sa micro-crèche dont nous sommes très fiers, son école, ses agents municipaux, ses associations et bien sûr ses bénévoles et leurs magnifiques décorations de Noël qui l'année dernière ont reçu le 1^{er} prix départemental.

Un grand merci à eux toutes et tous.

J'insisterai sur le mot de la fin : N'oubliez pas les voisins !!

Dans nos petits villages, tout le monde devrait se connaître : des volets qui ne s'ouvrent pas le matin, une lumière éteinte, une cheminée qui ne fume pas . . .ou trop, etc . . .etc Allez voir ou prévenez

Restons proches et respectueux entre nous.

Merci pour ce moment de lecture

Philippe Eloy

Les finances

Investissement

Compte administratif commune, en €										
DEPENSES	2 022	2 021	2 020	2 019	2 018	2 017	2 016	2 015	2 014	2 013
dépenses d'équipement	47 852.13	63 758.66	16 431.43	27 444.06	231 056.18	2 805.73	137 185.03	113 897.54	68 554.72	242 900.68
Dotations, fonds divers et réserves	2 413.36	0	0	0	0	0	0	0	0	0
remboursement d'emprunts et dettes assimilées	57 387.16	80 775.83	55 719.32	56 918.00	64 129.53	100 286.93	55 320.11	89 945.79	52 144.02	49 377.95
opérations d'ordre de transfert entre sections	0	0	379.00	0	0	0	0	0	0	0
	107 652.65	144 534.49	72 529.75	84 362.06	295 185.71	103 092.66	192 505.14	203 843.33	120 698.74	292 278.63

Investissement

Compte administratif commune, en €										
RECETTES	2 022	2 021	2 020	2 019	2 018	2 017	2 016	2 015	2 014	2 013
subventions d'investissement reçues	0	2 873.00	0	29 236.21	32 999.80	12 302.00	74 375.36	65 527.19	73 049.00	0.00
emprunts et dettes assimilées	0	0	0	62 000	1 050	26 600	0	51 761	50 000	81 000
immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	500.00
immobilisations en cours	0	0	0	0	1 108.69	0	0	0	0	0
Dotations, fonds divers et réserve (hors c/1068)	12 479.19	5 985.87	39 204.30	27 293.27	4 336.38	18 225.10	10 534.39	38 067.15	6 763.12	10 872.00
Excédents de fonctionnement capitalisés c/1068	117 356.42	28 318.87	66 403.89	127 793.93	73 578.26	0	132 976.12	94 015.02	73 276.59	74 586.69
dépôts et cautionnements reçus	1 350	1 475.99	300	1 150	0	1 200	2 050	1 430.29	1 500	2 327.44
opérations d'ordre de transfert entre sections	7 135.40	8 428.71	8 471.08	7 654.89	7 236.71	7 236.71	6 955.98	6 857.58	7 435.60	6 535.60
	138 321.01	47 082.44	114 379.27	255 128.30	120 309.84	65 563.81	226 891.85	257 658.23	212 024.31	175 821.73
solde annuel d'exécution	30 668.36	-97 452.05	41 849.52	170 766.24	-174 875.87	-37 528.85	34 386.71	53 814.90	91 325.57	-116 456.90

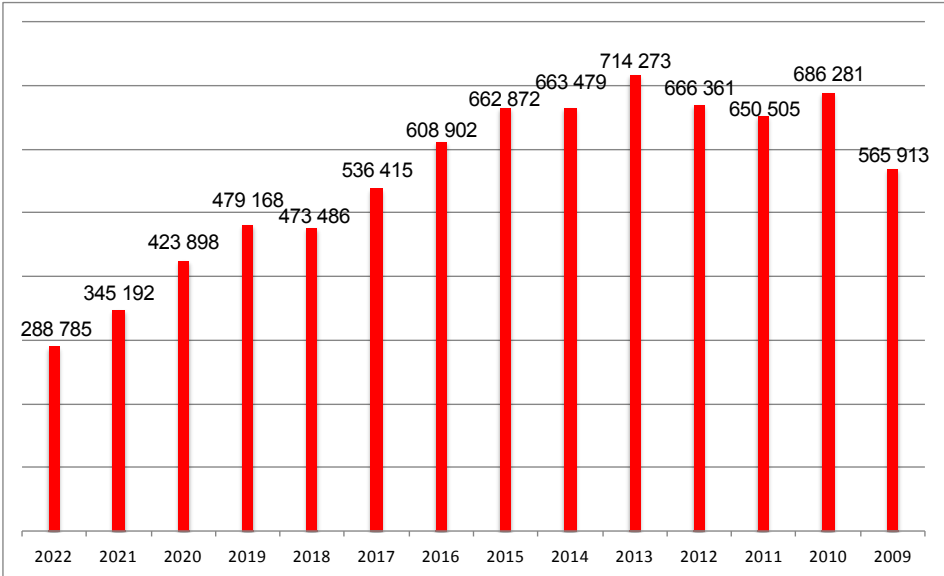
Fonctionnement

Compte administratif commune, en €										
DEPENSES	2 022	2 021	2 020	2 019	2 018	2 017	2 016	2 015	2 014	2 013
charges à caractère général	132 164.25	105 877.43	93 408.23	101 080.85	87 477.59	98 062.53	110 107.70	98 671.04	90 012.65	126 506.28
charges de personnel et frais assimilés	178 401.75	170 709.60	183 148.30	185 998.75	182 795.78	185 740.60	187 651.70	180 014.36	175 076.15	164 748.90
atténuation de produits	70 835	57 860.00	63 246	63 446	63 122	63 147	66 431	62 856	61 212	60 120
autres charges de gestion courantes	31 437.19	49 463.53	49 492.23	49 053.70	52 641.74	50 329.52	53 667.79	52 247.95	53 078.03	55 978.11
charges financières	8 119.18	9 469.40	10 802.05	11 994.63	12 851.69	14 183.67	17 783.80	19 531.30	20 013.42	18 381.31
charges exceptionnelles	99.25	0	0	0	28	0	550	0	2 091.65	3 274.17
dotation pour provisions semi-budgétaires	1 000	0	700	0	0	0	0	0	0	0
dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
opérations d'ordre de transfert entre sections	7 135.40	9 228.71	8 471.08	7 654.89	7 236.71	7 236.71	6 955.98	6 857.58	7 435.60	6 535.60
	429 192.02	402 608.67	409 267.89	419 228.82	406 153.51	418 700.03	443 147.97	420 178.23	408 919.50	435 544.37

Fonctionnement

Compte administratif commune, en €										
RECETTES	2 022	2 021	2 020	2 019	2 018	2 017	2 016	2 015	2 014	2 013
atténuation de charges	31 573.63	12 277.77	31 027.65	15 226.82	18 735.56	5 016.73	10 644.84	9 795.63	15 183.68	8 683.12
produits des services, du domaine et ventes	32 572.88	37 074.04	23 203.52	27 370.38	28 914.72	26 456.44	32 899.94	22 878.25	21 544.88	24 732.26
impôt et taxes	294 416	300 516	285 749	278 550	275 236	279 263	278 007	280 235	271 034.50	272 219
dotations et participations	151 396.95	133 352.74	141 434.24	137 181.01	140 708.35	158 411.24	161 907.99	172 531.04	178 789.59	188 057.18
autres produits de gestion courante	17 492.68	15 730.76	14 520.46	16 848.52	14 848.74	65 717.26	17 691.66	16 017.41	16 189.14	12 736.99
produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
produits exceptionnels	12 305.29	735.00	877.21	381.09	0	978.91	592.87	80	1 120.80	0
opérations d'ordre de transfert entre sections	0	700	379	0	0	0	0	0	0	0
	539 757.43	500 386.31	497 191.08	475 557.82	478 443.37	535 843.58	501 744.30	501 537.33	503 862.59	506 428.55
Résultat annuel de fonctionnement	110 565.41	97 777.64	87 923.19	56 329	72 289.86	117 143.55	58 596.33	81 359.10	94 943.09	70 884.18

Dette commune en euros



BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2023 recettes en €	
atténuation de charges	19 600
produits des services, du domaine et ventes	28 470
impôt et taxes	314 523
dotations et participations	128 760
autres produits de gestion courante	10 125
produits exceptionnels	0
excédents reportés	131 477
opérations d'ordre de transfert entre sections	10 645
	643 600

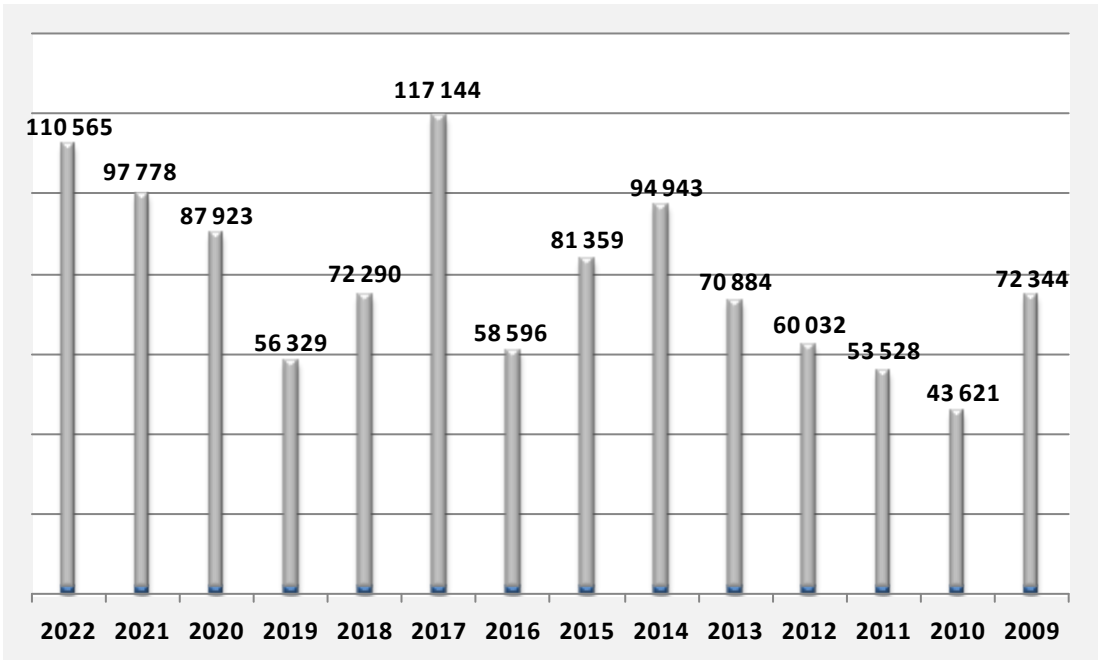
	BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2023 dépenses en €
205 293	charges à caractère général
180 328	charges de personnel et frais assimilés
70 835	atténuation de produits
33 450	autres charges de gestion courantes
11 000	charges financières
878	charges exceptionnelles
700	Dotations provisions semi-budgétaires
0	dépenses imprévues
130 000	virement à la section investissement
11 116	opérations d'ordre de transfert entre sections
643 600	

BUDGET INVESTISSEMENT 2023 recettes en €	
Subventions d'investissement reçues	39 298
Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	12 059
Excédents de fonctionnement capitalisés c/1068	80 108
Emprunts et dettes assimilées	2 200
Virement de la section de fonctionnement	130 000
Opération d'ordre de tranfert entre sections	11 116
	274 781

	BUDGET INVESTISSEMENT 2023 dépenses en €
86 284	Résultat reporté
105 651	Dépenses d'équipement
72 200	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées
10 645	Opération d'ordre de tranfert entre sections
274 781	



Résultat annuel de fonctionnement en euros



FINANCES DE LA COMMUNE : ANNEE 2022 ET PERSPECTIVES 2023

Un résultat de fonctionnement de **110 565.41 €** clôture l'année 2022.

L'emprunt de 40 000 € qui avait été envisagé au budget 2022 pour financer le remplacement des chaudières de l'Ecole et divers équipements n'a finalement pas été mis en place, contribuant ainsi à l'amélioration de la situation de la commune dont la dette est repassée pour la première fois depuis 2009 **sous le seuil de 300 000 €**.

Le budget 2023 contient **près de 100 000 € de nouvelles dépenses d'équipement** : *travaux sur le chemin dit « du Bout », fin des travaux sur le chemin de la Grange du Bois, achat d'un broyeur à feuilles mutualisé avec Chardonnay et Uchizy, signalisation et aménagements divers sur RD 56, aménagement du point d'apport volontaire de la Grange Duval, réfection de l'allée centrale du cimetière, équipement du local associatif, blocs de sécurité mairie...* qui devraient pouvoir être financées sans recours à l'emprunt et sans modification des taux fiscaux. En 2022, ceux-ci avaient été diminués de deux points pour la Taxe Foncière (bâti).

Précédée de plusieurs formations, dont a bénéficié notre secrétaire, une nouvelle maquette comptable M57, version développée est maintenant utilisée depuis début 2023 dans la commune en remplacement de l'ancienne M14.

Guy Perret
Adjoint chargé des finances
Avril 2023



La vie de la commune

La micro-crèche « Le jardin des marguerites »

Le 7 novembre 2022 s'est ouvert à Plottes une micro crèche, Le jardin des Marguerites.

Retour sur cette formidable aventure et cette chance d'avoir une nouvelle entreprise sur notre territoire avec la rencontre de Mélanie Doury, la fondatrice.

Merci de m'accueillir Mélanie, quel est votre parcours ?

Mélanie Doury : J'ai fait des études pour devenir conseillère en économie sociale et familiale et ai exercé pendant plusieurs années dans un centre d'hébergement social à Chalon, mais j'ai toujours eu envie de travailler dans la petite enfance, le côté humain étant fondamental pour moi.

Influencée par le parcours de mes parents, mon père étant chef d'entreprise et ma mère ancienne auxiliaire de puériculture, j'ai eu la volonté de créer ma 1^{ère} micro crèche en 2017 à Varennes le Grand.

Pour cela, j'ai suivi les formations nécessaires en entrepreneuriat et complémentaires en petite enfance, en sachant que mes expériences acquises dans mon 1^{er} emploi m'ont beaucoup servie.

Je souhaitais surtout apporter des prestations différentes des établissements existants dans le secteur en étant à l'écoute des besoins des parents, notamment en ce qui concerne l'amplitude des heures d'ouverture.

C'est effectivement en s'adaptant au mode de vie des travailleurs actuels qu'il m'est venu l'idée de créer des horaires atypiques : ouverture tôt le matin et fermeture tard le soir.

La demande étant forte, a suivi l'ouverture de 3 autres établissements : 2018 à St Loup de Varennes, 2020 à Sennecey le Grand, et 2022 à Plottes.

Justement, pourquoi Plottes ?

Mélanie: Il y avait réel besoin de parents vivants dans le Tournugeois qui pour certains travaillent à Mâcon ou Chalon et doivent prendre en compte le temps de trajet ; aussi la nécessité de trouver un établissement pouvant accueillir leur enfant tôt le matin jusqu'à tard le soir était réelle, sans parler des parents ayant des horaires de travail décalés, comme c'est le cas pour les salariés de l'hôpital de Belnay par exemple

Aussi, forte de mes expériences avec l'ouverture des établissements précédents, je me suis mise en quête du bâtiment idéal à cette activité.

Il a été difficile de trouver à Tournus même, j'ai élargi mon champ de recherches et quand j'ai visité à Plottes cette maison à vendre, sans gros travaux, de plain-pied, avec un petit jardin, facile d'accès et à quelques minutes de Tournus, j'ai eu un coup de cœur : elle était faite pour ce projet ! Je me suis rapprochée de la Mairie du village, et l'aventure a pu commencer !

Que proposez-vous au Jardin des Marguerites de Plottes ?

Mélanie: L'établissement est ouvert du lundi au vendredi de 6h00 à 20h30 et nous avons une capacité d'accueil de 11 voire 13 enfants, âgés de quelques semaines jusqu'à 6 ans.

Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année. A Plottes, notre équipe est composée d'une auxiliaire en puériculture, de 3 salariées en CAP petite enfance ainsi que d'une directrice qui supervise les 4 établissements régionaux.

Les parents n'ont pas à se soucier des repas et des couches, ils sont compris dans nos prestations, quel que soit l'âge des enfants.



Comment se déroule une journée avec les enfants ?

Mélanie :

Notre équipe accueille les enfants jusqu'à 9h30, puis un temps de partage, du bébé aux plus grands, est organisé : cela peut être sous forme de chants ou de comptines ;

Une petite collation est parfois nécessaire quand les enfants se sont levés tôt et que le petit déjeuner est déjà loin.. Ensuite, des ateliers de peinture, de cuisine, des jeux d'éveils, de transvasements, des balades si le temps le permet, terminent la matinée, avant le déjeuner et la sieste.

Nous suivons le rythme des enfants et sommes à l'écoute de leurs besoins et de leur bien-être, tout en respectant les recommandations des parents, aussi nous les laissons se reposer le temps nécessaire et privilégions leur réveil naturel.

La fin de journée se termine par le goûter et des jeux libres, au rythme de chacun, jusqu'au retour des parents ...

Propos recueillis par Carole LORY

Pour tout contact et renseignements :

Le Jardin des Marguerites

Impasse du pré de la Grimaury

71700 PLOTTES

Tel 06 47 00 24 16 ou 03 85 33 60 72

lejardindesmarguerites@hotmail.com

Page Facebook :

Le Jardin des Marguerites



Mélanie DOURY
fondatrice

Barbara
Emeline
Jenny
Maria
Océane
Sophie

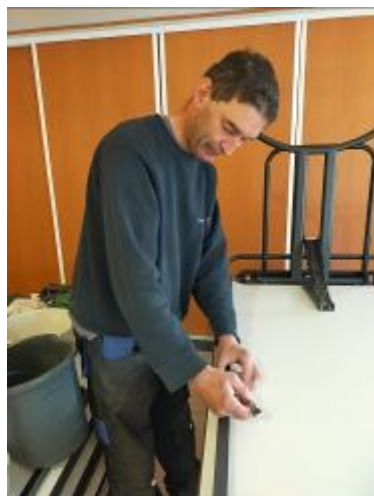
Les vœux du maire



L'équipe municipale



Au moment où nous publions ce bulletin, c'est avec une grande tristesse que nous apprenons le décès de Claude GOULLIER notre collègue, amie et conseillère municipale.



Cyrille PEPIN
Adjoint technique



Nicole NARCISSE
Secrétaire de mairie



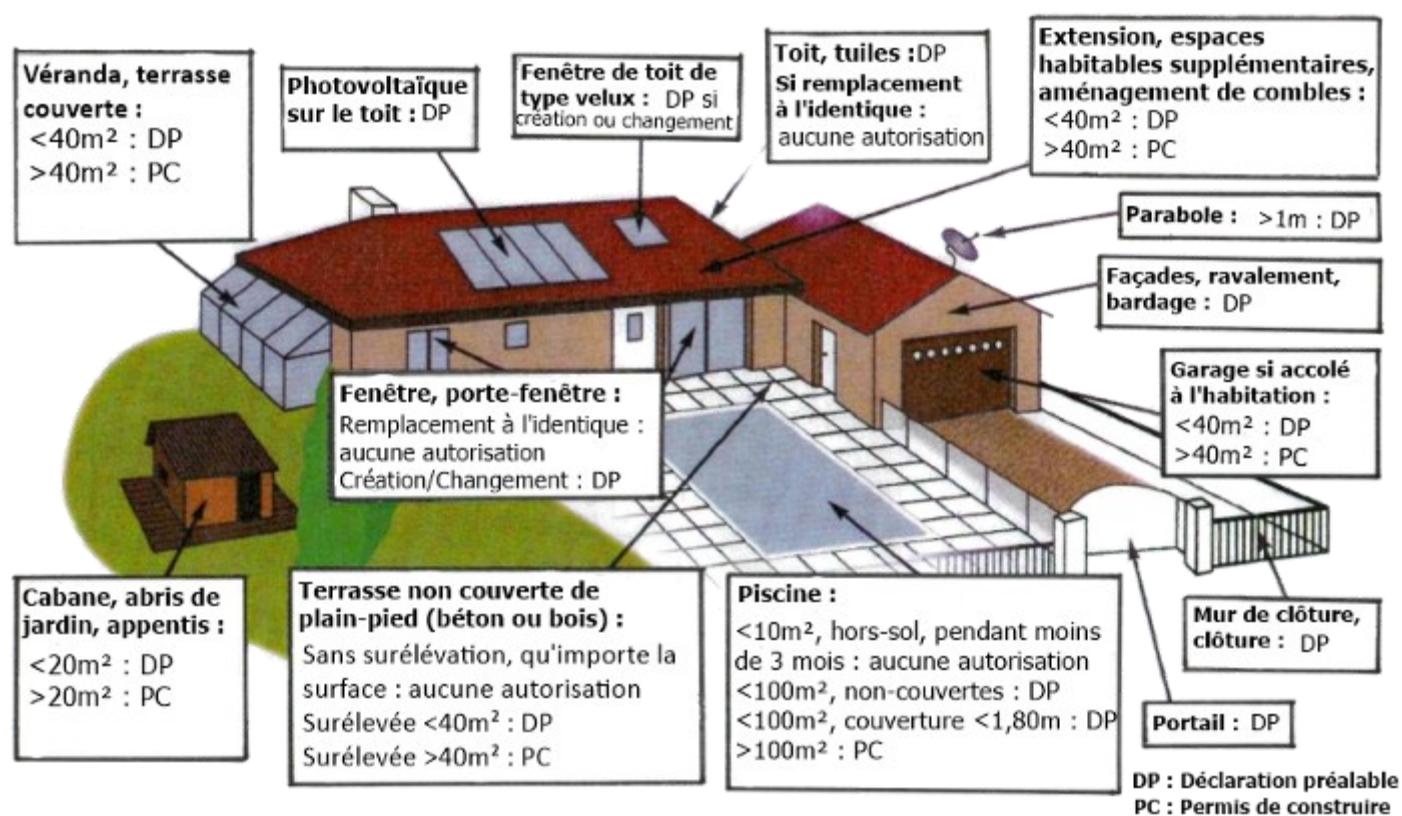
La bibliothèque

Les horaires d'ouverture :

Tous les mercredis de 15h30 à 17h30 et les 1ers vendredis du mois de 16h30 à 18h30.



Déclaration préalable de travaux



Ça s'est passé en 2022

Commémorations du 8 mai et du 11 novembre



Décorations de Noël

A nouveau cette année, nous avons bénéficié de superbes décorations pour notre village, dues à l'impresionnante imagination de Lydie; un grand merci à toutes les petites mains qui ont participé à l'aboutissement de ce projet et à l'embellissement de notre village, ceci malgré le froid mais toujours dans la bonne humeur.



Dans le cadre de sa politique de développement du tourisme et de l'attractivité du Territoire, le département de Saône-et-Loire soutient les partenaires qui œuvrent pour améliorer le cadre de vie, faire connaître et valoriser les communes.

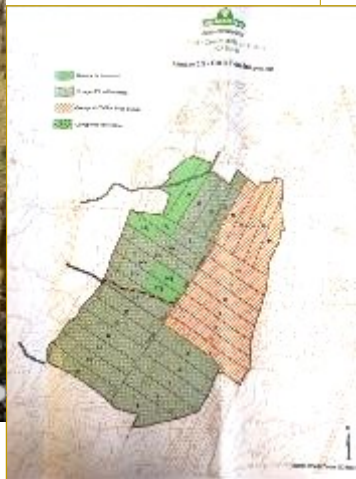
Un prix de 210 euros a été attribué à la commune en remerciement de son investissement pour les décors de Noël. Plottes a donc reçu le 1^{er} prix décerné aux communes de – de 1000 habitants pour le travail accompli pour les fêtes de fin d'année.

Le travail n'est pas sans peine, de nombreuses heures sont nécessaires pour imaginer et édifier les décors avec peu de moyens.

Les bonnes volontés sont attendues avec bienveillance. Le tout dans la convivialité, la bonne humeur et le souhait d'apporter un peu de joie à tous.



Affouages



Le bois de Plottes fort de ses 230ha en coupes de bois communales, morcelé en 34 parcelles appelées « coupes » d'une moyenne de 6 à 7ha.

La forêt est gérée par l'ONF en partenariat avec la commune. Chaque année une coupe est destinée à l'abattage. Le nombre d'affouagistes ayant considérablement diminué depuis une vingtaine d'année, de 90 affouagistes dans les années 1980, le nombre a chuté à 4 en 2019, cette année 14 affouagistes ont acheté chacun un lot de 40 ares destiné au bois de chauffage. Ce léger engouement, sans doute lié au prix de certains modes de chauffage, est encourageant de manière à régénérer cette forêt. Chaque année entre 8 et 12 chênes centenaires destinés au bois de charpente où ébénisterie sont choisis et abattus par l'ONF. Le produit de la vente est affecté à la commune.

Merci aux affouagistes pour leur travail propre et respectueux.

Robert CLET

Notre cimetière

Aménagement du jardin du souvenir
et création d'un columbarium



Environnement-cadre de vie

Matinée citoyenne

Samedi 10 septembre 2022, une douzaine d'habitants ont participé à la matinée citoyenne proposée par les élus de la commission cadre de vie :



Quelques kilos de déchets (mégots, emballages plastiques, cannettes...) ont été ramassés.



Les deux lavoirs du Bourg ont été démoussés et nettoyés, l'entreprise CÔTIÈRE de la région Lyonnaise, spécialisée dans ce domaine, est intervenue bénévolement sur nos 3 lavoirs et fontaine.

Des sentiers ont été débroussaillés, des parterres de fleurs nettoyés...

La matinée s'est terminée dans la convivialité par un déjeuner partagé.

Un grand merci aux participants, dont Lionel JARJAVAL, gérant de l'entreprise CÔTIÈRE, qui nous a fourni le matériel pour les lavoirs.

Rendez vous samedi 9 septembre prochain pour une action collective similaire.

D'ici là, évitons de jeter nos déchets en dehors des poubelles et sur l'espace public !



Nouvelles consignes de tri des ordures ménagères

A la fin de l'année 2022, les élus communautaires ont voté en majorité pour la mise en œuvre d'une Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative dans le but d'optimiser le service de collecte des déchets qui est géré par la Communauté de Communes Mâconnais-Tournugeois. Cette mise en place est prévue en 2026 avec une comptabilisation à partir de 2025. Cette comptabilisation sera possible grâce aux puces qui seront installées sur les bacs à ordures ménagères uniquement et qui seront distribués avant la fin de l'année 2023. Un gros volet communication est prévu à travers différents supports (presse, radio, site web, ...) et des réunions publiques seront organisées sur tout le territoire, leurs dates seront communiquées prochainement.

Échéances à venir :

Mai-juin : enquête en porte à porte par des agents de l'entreprise SULO pour déterminer la composition de chaque foyer afin de les doter de 2 bacs avec un volume adéquat avant la mise en œuvre de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative en 2026 (un bac d'ordures ménagères gris pucé et un bac d'emballages recyclables jaune non pucé).

A partir du 1er juin 2023 : les tontes de gazon ne seront plus acceptées dans les déchetteries .

A partir d'octobre 2023 : à la suite de l'enquête et dans le but de faciliter le geste de tri, chaque foyer de la Communauté de Communes sera doté de deux bacs.

Pour plus d'informations consulter le site de l'ADEME
<https://quefairedemesdechets.ademe.fr/>



MemoTRI
Janvier 2023

Tous les emballages Réunis dans le jaune !

NOUVEAUTÉ : À partir de janvier 2023, tous les emballages sont à déposer dans les colonnes de tri jaune.

EMBALLAGES

- En vrac
- Vides
- Bouchons compris
- Nie pas emballer

Emballages en métal
Boîtes, barquettes, boîtes, cannettes, capsules, couvercles, emballages de médicaments

Emballages en carton
Briques, cartonnages, tubes

Emballages en plastique
Bouteilles, flacons

Nouveaux emballages en plastique
Pots et tubes, Sacs, films et sachets, Benquettes

VERRE
Tous les pots, bouteilles et bocaux en verre (sauf les bouchons allant dans les colonnes jaunes)

PAPIERS
Tous les papiers (sauf photos, papiers peints, aluminium, mouchoirs et papiers cadeaux brillants)

Bouchons de liège → déchetterie.

Etat civil 2022

Les nouveaux piottats

Eva JOUVEAUX née le 24 janvier

Edward MOLINARI né le 8 février

Hajar EDDAHBI née le 6 juin

Emir BOUDINAR né le 6 septembre

Elise RAILLARD née le 1 décembre

Ninon RAILLARD née le 1 décembre

Myllenna BERNARDON née le 3 décembre

Owen CHARBONNIER né le 6 décembre

Céline CHICOT née le 21 décembre

Izdine MOUSTAQUIMA née le 29 décembre



Ils nous ont quittés

Jean-François ARGAUD
le 13 mars



Ils se sont dit « Oui »

Séverine ELOY et Guillaume GAGNEPAIN
le 30 juillet

Véronique SANCHEZ et Gérald BARNAY
le 27 août



Parole aux associations

Les textes qui suivent sont reproduits intégralement et, ce, sous la seule responsabilité de leurs auteurs.

Les Piott'actifs

Clap de fin !!!

6 belles années et puis s'en va ... L'association « Les Piott'Actifs » tire le rideau après 6 ans de fonctionnement à fond qui nous ont permis d'animer le village par tous les temps, en proposant des manifestations variées. Un grand merci aussi à toutes les personnes qui ont apporté leur aide, participé à la mise en place des grosses manifestations avec leurs tracteurs et remorques (et leurs bras, ce qui n'était pas négligeable...). Merci à nos adhérents pour leur soutien ainsi qu'à toutes les personnes de Plottes ou d'ailleurs, venues assister et profiter des bons moments proposés : théâtre, fête de la musique, cinéma et autres marchés. Nous avons donné le matériel à différentes associations et notre trésorerie soit 2 324,36€ à la coopérative scolaire. Quelques projets pourront ainsi être réalisés pour les enfants de notre village. Ce n'est pas sans un pincement au cœur que nous vous disons au revoir... Nous vous souhaitons le meilleur pour 2023 ; prenez soin de vous.

Le collectif des Piott'Actifs.



Amicale du RPI Ozenay-Plottes



Bonjour à toutes et à tous,

Une nouvelle année débute avec ses diverses manifestations.

Les buts de ces manifestations sont avant tout de faire découvrir aux enfants d'autres domaines que ceux étudiés en classe. Elles permettent aussi d'effectuer des sorties scolaires et pédagogiques avec les enseignantes en étant gratuites ou presque.

L'amicale a besoin de l'implication de tous pour pouvoir continuer à réaliser de beaux projets, découvrir d'autres domaines et d'effectuer des sorties intéressantes pour nos enfants.

A ce jour, nous n'avons toujours pas pu organiser des manifestations comme à l'accoutumée donc pour cela nous avons privilégié des ventes sur réservations à l'avance.

Printemps 2022:

Une vente de saucissons et de gâteaux a été réalisée sur commande.



Décembre 2022 :

Une vente de fromages et de sapins a été réalisée sur commande avec une buvette dressée pour l'occasion.

Ces différentes manifestations ont très bien fonctionné.

Pour cette nouvelle année 2023, nous organisons une vente sur commande de saucissons et de plats à emporter avec une livraison le samedi 13 mai. A cette occasion, vous pourrez récupérer vos commandes et pourrez manger sur place car une buvette et des andouillettes seront prévues.

Merci de noter d'ores et déjà dans vos calendriers le repas champêtre qui se déroulera le samedi 1^{er} juillet à la cure d'Ozenay.

Je vous rappelle que nous avons toujours besoin de bras pour les manifestations.

Merci à vous par avance.

Aurélié CHANFRAY secrétaire de l'Amicale du RPI Ozenay-Plottes

Association Communale de Chasse de Plottes

Notre société, forte de ses 23 adhérents, gère et régule la population de grands gibiers sur les 280ha de communaux avec le bail de chasse et le proche partenariat avec les exploitants agricoles.

Quelques travaux d'entretien et d'élagage dans les chemins ruraux, suite à la demande de l'ONF et de la mairie, ont été effectués par quelques adhérents afin de faciliter la randonnée. En raison des périodes d'été de plus en plus chaudes, trois points d'eau ont été créés dans le bois de Plottes ainsi que trois agrainoirs et abreuvoirs à oiseaux en milieu viticole. Notre traditionnel « saucisson à la gène » a été encore cette année un moment privilégié de rencontre avec les Piottats. Un grand merci à eux.

Bonne saison printanière avec à la clé de bonnes balades.

Le président
Fabien BERTHOUX
06-87-92-54-39



Les joyeux cartables





La classe des maternelles avec Nicole PERRET



Travail de groupe



La classe des CP-CE1-CE2 avec Marie-Pierre HOUVIEZ



Dispositif Chut, je lis tous les jours



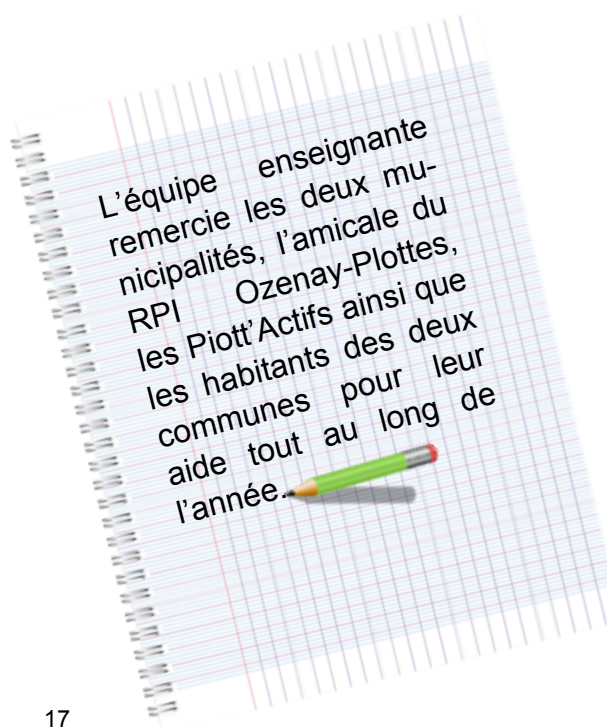
La classe des CM1-CM2 avec Axelle VERDENET à Ozenay

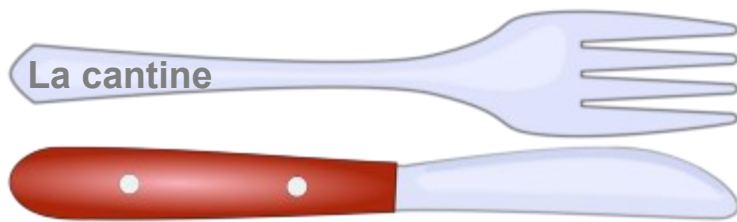


Réalisation d'une estampe à l'aide de pommes de terre inspirée de l'estampe Chouette Enchantée de Kenojuak Ashevak



Les élèves du CE2 au CM2 se sont rendus à la piscine de Tournus pour l'apprentissage de la natation.





Christelle COQUILLET
- accompagnatrice bus
- cantine



Ophélie RAILLARD
- garderie périscolaire
- cantine



Natacha SICAULT
conductrice du bus



Santé-Social

Centre Communal d'Action Sociale

Samedi 22 octobre 2022, les membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ont organisé **l'après midi d'automne** à destination des aînés de la commune.

Après trois années sans rencontre collective, du fait de la pandémie de la Covid, les aînés ont pu à nouveau se retrouver, durant tout un après midi, autour d'un goûter et d'une animation musicale.

Une trentaine de personnes ont répondu à l'invitation, joie et bonne humeur étaient au rendez vous !



Service-Public.fr

URGENCE Qui appeler ?

SAMU	POLICE SECOURS	POMPIERS	URGENCE SMS	EN MER	EUROPE
15	17	18	114	196	112
Urgence médicale	Signaler une infraction	Situation de péril ou accident	Accessible par application ou SMS	Sauvetage en mer	→ Urgence médicale → Infraction → Péril



Défibrillateur

Un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) est un **dispositif médical** qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque.

Au bourg du village, un défibrillateur est installé à l'extérieur de la salle polyvalente.



Autres numéros d'appel d'urgence gratuits et accessibles 24/24h



Enfants disparus : 116 000
 Enfance en danger : 116 111
 Permanence de soins ambulatoires (médecins de garde) 116 117
 Alerte attentat - Alerte enlèvement : 197
 Samu social - Accueil des personnes sans abri : 115

À noter : Des numéros d'écoute et d'information existent également :

Femmes victimes de violence : 39 19

Harcèlement scolaire : 3020

Prévention du suicide : 31 14

Maltraitance envers les personnes âgées et les personnes en situation de handicap : 39 77

Canicule info service : 0800 06 66 66



Une page d'histoire ...

Plottes les débuts du Maquis

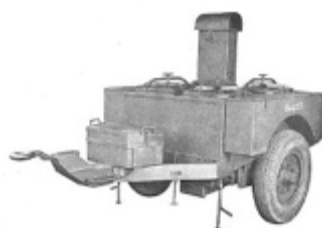
Contexte: l'Allemagne déclenche les hostilités le 10 mai 1940. Après la drôle de guerre qui dure depuis septembre 1939, l'armistice est signée le 22 juin 1940. Elle place l'armée sous les ordres du gouvernement de Vichy.

En Mars 1942, le 5ème Régiment de Dragons Portés, 6e Escadron, cantonné à Mâcon, vient effectuer des manœuvres sur le territoire de la commune de Plottes. Il s'installe pour 3 semaines avec armes et bagages, camions, sidecars et voitures. Les quelques officiers sont logés chez les habitants. Les hommes de troupe installent leur campement à l'extrémité des sapins sur la route qui conduit à Chardonnay. Ils y effectuèrent des travaux de nettoyage pour améliorer leur séjour.

Autour du 11 novembre 1942, alors que l'occupant s'apprête à envahir la zone libre, le 5ème régiment arrive de nuit à Plottes avec 5 cuisines roulantes subtilisées au 5ème Dragon de Mâcon. Il pense déjà au moment où il faudra reprendre la lutte. Il les cache impasse de la Cortière, dans la grange de l'ancien Maire de Plottes Monsieur Chevalier. Elles sont stockées sous des fagots de sarments et la grange est totalement bloquée de l'intérieur. Les roulantes servirent quelques mois plus tard, distribuées aux maquis du secteur. On en retrouve notamment une au maquis de Cruzille, ou un certain Jean Ducloux officie comme cuisinier, il sera reconnu quelques années plus tard pour sa carrière de restaurateur étoilé. En novembre 1942, bien d'autres équipements, tels que des vélos, des véhicules, de l'essence et des armes, sont cachés dans d'autres villages du Mâconnais.



Une des cuisineries roulantes au maquis de Cruzille. De gauche à droite, le Commandant des parachutistes Sas Conan, le Commandant Guillaume (Rochat), Laurent Bazot et De Martin
(Photo tirée du livre de Claude Rochat, *Les compagnons de l'espoir*, 1987)



Semi-chenillé Unic P 107 BU tracteur d'artillerie, avec une Cuisine roulante modèle 1916 modifiée 1936 (l'Armée Française 1940, Photo d'illustration)

En 1944, le groupe s'installe sur la commune de Plottes. A différentes époques, des campements de fortune sont installés à différents endroits de la commune. Un était placé dans le bois de Plottes puis un autre sur la hauteur entre Plottes et Ozenay et enfin un dernier dans les environs de l'ancienne chapelle du château de Chardonnay. La 5ème compagnie était sous le commandement de Claude Rochat, dit Commandant Guillaume. Ce dernier était à la tête des maquis de l'Armée Secrète de Saône-et-Loire, au château de Cruzille.

Diverses actions furent menées sur la commune : parachutages de matériel, sabotages et lutte contre les collaborateurs.

Infos pratiques

Horaires de l'école

Ecole : lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h45 à 11h45 et 13h30 à 16h30

Garderie : lundi, mardi, jeudi et vendredi 7h30 à 8h35 et 16h30 à 18h30



Tarifs communaux

Cantine : 3,55€ le repas

4,50€ pour les enfants qui mangent exceptionnellement à la cantine sans avoir été préalablement inscrits

2,40€ tarif panier : les parents amènent le repas de leur enfant suite à des problèmes de santé (sur présentation d'un certificat médical).

Garderie : 0.85€ par 1/2 heure

Salle polyvalente :

Les tarifs sont disponibles en mairie

Cimetière : Les tarifs sont disponibles en mairie.

Les boîtes à idées

Des « boîtes à idées » sont à votre disposition : - En mairie

- À l'Amitieul

- Au quartier de la Grimaury (en face de l'abribus)

Notre commerce

L'Amitieul vous accueille

Du mardi au jeudi de 7h30/12h et de 16h30 /19h30

Vendredi et samedi 7h30/12h et 16h30/22h

Dimanche 7h30/12h

Fermeture dimanche après midi et lundi

Tél: [03-85-32-19-26](tel:03-85-32-19-26)

Mail: lamitieul@gmail.fr

Site internet: www.lamitieul-restaurant.fr

Facebook : L'Amitieul

Déclaration d'aménagement de culture

Tout aménagement ou modification de parcelles doit être soumis à une déclaration

<https://www.cavb.fr/services-aux-adherents/le-guide-du-viticulteur>



Recensement militaire

Tout citoyen, fille et garçon, âgé de 16 ans est tenu de se faire recenser à la mairie de son domicile dans le mois de son anniversaire, en présentant le livret de famille de ses parents. Une attestation de recensement lui sera remise, il faudra conserver ce document précieusement (aucun duplicata n'est délivré), il sera indispensable pour se présenter à un concours ou examen soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Passeport et Carte Nationale d'Identité

Désormais les demandes de passeport et de CNI doivent être déposées dans une station d'enregistrement. Pour les habitants de Plottes la plus proche est la mairie de Tournus. Prendre rendez-vous au 03-85-27-03-26.

Les documents indiquant les pièces à fournir et les tarifs sont à votre disposition à la mairie de Plottes.

Portage des repas

SE RENSEIGNER EN MAIRIE

tél .03.85.40.51.10

Brûlage à l'air libre des déchets verts

Par décision ministérielle, confirmée par une circulaire préfectorale, il est interdit, toute l'année, de brûler des déchets verts.

Ceci s'applique aux zones urbaines, périurbaines et rurales.

Les déchets verts: tonte de gazon, taille de haies, d'arbustes, élagages, débroussaillages, etc., doivent être emportés à la déchetterie.

Divagation des chiens sur la voie publique

arrêté du Maire du 4 mai 2007

Article 1 : il est expressément défendu de laisser les chiens divaguer sur la voie publique, seuls et sans maître ou gardien.

Défense est faite de laisser les chiens fouiller dans les récipients à ordures ménagères ou dans les dépôts d'immondices.

Déchetterie

Pour ceux qui ne l'ont pas encore, les badges pour accéder à la déchetterie de Tournus sont disponibles, retrouvez toutes les infos ainsi que les formulaires de demande de carte sur le site de communauté de commune :

<https://maconnais-tournugeois.fr/demandez-votre-carte-dacces-dechetterie/>

Réglementation du bruit

Arrêté préfectoral du 30 juillet 2001 (extraits)

Article 1 : Domaine d'application

Il est interdit de jour comme de nuit , d'émettre sans nécessité ou par défaut de précautions, des bruits de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, par leur durée, leur répétition ou leur intensité.

Article 9 : Animaux

Les propriétaires et possesseurs d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la santé, le repos et la tranquillité des habitants des immeubles concernés et du voisinage.

Article 10: Appareils bruyants et activités de bricolage et jardinage

Les occupants et les utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leur comportement, de leurs activités, des appareils tels qu'appareils ménagers, dispositifs de ventilation, de climatisation, de production d'énergie, de réfrigération et d'exploitation de piscines, instruments appareils diffusant de la musique, machines qu'ils utilisent et travaux qu'ils effectuent.

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie, pompe d'arrosage...ne sont autorisés qu'aux horaires suivants:

* les jours ouvrables de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 00

* les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00

* les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00

La mairie 03-85-40-51-10

E-mail : mairiedeplottes@gmail.com

Ouverture au public : Lundi 16h à 19h

Mercredi 9h30 à 12h

Vendredi 9h30 à 12h

Permanence en mairie du maire et des adjoints

Philippe ELOY (le Maire)

Lundi et vendredi après-midi

Mercredi matin

Permanence des adjoints: sur rendez-vous

Réseau eau potable

En cas de fuite sur le réseau public d'eau potable dans le Bourg du village.

Prévenir la SDEI de Charnay les Mâcon

tél. 0 977 409 443

En cas de fuite sur le réseau public d'eau potable à la Grimaury et dans les lieux-dits.

Prévenir la SDEI de Tournus

tél. 0 977 409 443

Ou dans les deux cas URGENCES 24/24

tél. 0.977 401 127

Ministère des armées

Correspondant Défense pour la commune: Mr LACROIX Christian

Informations religieuses

Pour tous renseignements: s'adresser à la cure St Philibert de Tournus

tél .03.85.51.03.76

Informations concernant les engins agricoles hors-normes

Suite aux aménagements effectués dans la traversée du Bourg, nous demandons aux agriculteurs de bien vouloir prendre contact avec la mairie pour le passage dans la commune des engins hors-normes.

Liste électorale

Quand s'inscrire ?

Il est possible de s'inscrire toute l'année.

Site de la commune

www.plottes.fr



Scannez avec votre smartphone le QR Code pour aller directement sur le site ou la page Facebook

Page Facebook « Le Petit Piottat »

Pour suivre l'actualité officielle de la commune de Plottes, retrouvez-nous sur la page :

<https://www.facebook.com/Lepetitpiottat/>



Eclairage public

En cas de panne sur le réseau d'éclairage public, prière d'en informer le secrétariat de mairie.

